

Le BULLETIN ne publie que les manuscrits acceptés par les SECTIONS et communiqués par les SECRETAIRES.

### NOTRE REORGANISATION

Le comité élu à la dernière séance générale de l'Union Républicaine, en conformité du vote dont nous avons parlé dans notre dernier numéro a adopté à l'unanimité :

Le *Bulletin*, sans faire aucun changement, publiera encore cinq numéros pour compléter la 2ème série qui se terminera alors avec le No. 30.

Après, commencera la publication du journal hebdomadaire dont le programme se résumera :

En politique, Liberté de l'individu, Solidarité des Peuples, République Universelle,

En économie politique, souveraineté du travailleur, suprématie du travail sur le capital.

Comme moyen d'arriver à l'application de ces principes et de les faire passer de la théorie à la pratique, il se fera l'organe et le défenseur de toutes les mesures et réformes qui pourront en hâter l'avènement. Son but principal sera de démontrer que dans la société, tous les maux sont le résultat de l'ignorance et du manque de confiance des ouvriers dans leur propre force.

Que la richesse sociale ayant pour origine le travail, le travail seul est respectable.

Que toutes nos lois doivent encourager et le protéger, celles en ce moment en vigueur méritant le producteur à la merci des capitalistes devant être révisées ou abrogées.

Que les travailleurs formant de beaucoup la classe la plus nombreuse de la société doivent avoir une large part dans la représentation afin de défendre leurs droits.

Que dès à présent, ils ont le pouvoir de s'émanciper, et que, sous peine de rester à tout jamais soumis aux caprices des détenteurs du capital, ils ont pour devoir impérieux de s'organiser pour s'assurer de la jouissance de tous les fruits de leur travail.

Que la science leur donne les moyens de produire seuls les instruments de travail de toute nature en créant des établissements de crédit, d'assurance et de retraite.

Que la misère et l'ignorance étant la cause de tous nos maux, nous devons faire tous nos efforts pour les faire disparaître par le travail et l'éducation. Prévenir vaut mieux que punir.

Ce programme a été celui du *Bulletin*, il n'y aura rien de changé au fond ; mais le journal se publiant plus régulièrement, la propagande sera plus sûre et plus fructueuse.

Le format restera le même, mais il contiendra 24 colonnes au lieu de 12, ce qui permettra de développer les questions que le *Bulletin* ne faisait qu'effleurer.

Chaque semaine il contiendra un exposé sommaire de la politique générale soit en Europe soit en Amérique.

Il rendra compte des séances des assemblées législatives ainsi que des tribunaux et conseils de guerre qui auront à juger les défenseurs de la Commune.

Il contiendra une revue scientifique des découvertes se rattachant à l'industrie, et une revue littéraire des ouvrages propres au développement moral et intellectuel de l'homme et du citoyen.

Enfin, pour donner satisfaction à un grand nombre de lecteurs, pères de famille, il publiera un feuilleton dont les sujets seront rigoureusement choisis en dehors de cette littérature immonde et fantaisiste qui représente les prosti-

tués du grand monde comme des héroïnes immaculées et érigeant les mouchards en St Vincent de Paule.

Tous les efforts seront faits pour qu'il ait un caractère essentiellement civilisateur et soit exclusivement une œuvre de propagande en dehors de toute spéculation.

Le prix de l'abonnement sera de trois dollars (\$ 3,00) par an, qui est le plus bas qu'il soit possible d'atteindre pour couvrir les frais d'impression et de papier.

Dans de pareilles conditions, nous comptons sur le concours actif de tous nos amis et de tous ceux qui veulent contribuer à l'émancipation du travailleur, à la moralisation de l'homme.

### Les Elections du 2 Juillet.

Les élections du 2 Juillet donnent cours à diverses interprétations. Tous les partis cherchent, les uns à cacher leurs défaites, les autres à exagérer leurs victoires. Le fait le plus évident qui résulte des élections est que la France a définitivement rompu avec les traditions monarchiques. Les Bonapartistes, les Légitimistes et les Orléanistes avec les idées qu'ils prétendent représenter, ont été formellement désavoués par le pays qui ne veut plus entendre parler de restauration d'aucune sorte.

Quant à nous, si nous acceptons ce vote comme une espérance pour l'avènement futur de nos principes, nous sommes bien loin de nous faire trop d'illusion ; nous ne sommes point aussi optimistes que les journaux soi-disant républicains, qui voient dans la manifestation qui vient de se faire, l'établissement définitif de la République.

Nous plaçant au point de vue des principes absolus, nous n'y voyons pas une affirmation des principes démocratique, mais, (avec bien triste à faire,) une preuve de l'indifférence où en sont venues les populations, en matière de gouvernement.

En rapprochant ces élections de celles du 8 janvier, qui ont donné un si triste résultat, nous ne pouvons admettre que, dans un si court espace de temps, les populations aient pu se faire une éducation politique qui puisse les guider désormais dans la véritable voie du progrès. Non ! une grande indifférence, voilà tout ce qui se dégage du dernier vote. Nous ne trouvons nulle part cette conviction profonde, cette foi robuste qui seules, savent imposer le respect et mettre les institutions à l'abri des attaques des prétendants de tous les partis.

Paris seul nous offre, comme toujours, une consolation. Quoique parmi les représentants élus ne figurent pas ceux que nous aurions voulu voir sortir des urnes électORALES, nous trouvons dans le résultat un succès, lequel nous fait espérer pour l'avenir.

Malgré l'état de siège, au lendemain de la lutte la plus acharnée qui ait jamais existée, à peine remis des émotions causées par les fusillades en masse, en lutte aux dénonciations calomnieuses, aux arrestations sans nombre opérées jusque dans les salles même du scrutin, poursuivi par une réaction implacable, Paris, toujours révolutionnaire, a donné plus de 60,000 voix aux candidats républicains socialistes.

Ce chiffre est énorme ; car si l'on compte les 30,000 qui se sont fait tuer pour la défense de la Commune, et les 50,000 qui ont été arrêtés et envoyés sur tous les pontons de Brest, de Cherbourg, de Lorient, de Toulon, ou dans les prisons de Belle-Isle, de Versailles et autres lieux, on arrive à un chiffre dépassant 140,000, qui n'a été atteint par aucun des candidats élus. Et quand bien même Mr. Thiers aurait la prétention de dire que ces hommes, qu'il a fait fusiller et emprisonner étaient des partisans de sa politique, nous avons incontestablement le droit de les compter parmi les défenseurs du principe de la Commune.

Puis, si l'on fait la part des timides, de ceux qui, par crainte de la réaction, n'osent affronter le danger

que courent ceux qui affirment hautement leurs convictions, de ceux dont on a opéré la radiation sur les listes électorales pour leurs principes bien connus, on a une immense majorité pour les candidats communs. Même, avec les seuls électeurs qui ont pris part au vote, si les élections avaient été faites comme des élections doivent toujours se faire, sans aucune pression, la majorité aurait été déplacée, et Paris n'eût envoyé à l'Assemblée que des républicains socialistes.

Il en est tout différemment en province. Les élections ne nous paraissent pas aussi favorables. Quoique les candidats élus appartiennent au parti républicain, nous ne sommes qu'à demi satisfaits. Jugeant des sentiments des électeurs par ceux des représentants, nous croyons que ni les uns ni les autres ne comprennent ce que doit être la République. Car, ne nous y trompons pas, la République telle qu'elle existe aujourd'hui, n'est pas la République. Mr. Thiers qui la personnifie, n'est rien moins qu'un royaliste à peine déguisé, il l'a toujours été et le restera quand même. Il n'a fait que badigeonner l'enseignement du gouvernement, il a substitué le mot républicain au mot monarchie, mais rien n'est changé, il n'y a aucune différence entre son administration et celles qui l'ont précédée, c'est toujours la négation du droit, la compression brutale, le règne de la force.

La République ne consiste pas dans un mot. Pour qu'elle existe réellement, il faut remuer de fond en comble tout le vieux système gouvernemental. Il faut faire table rase des vieilles lois, des institutions caduques, sous lesquelles nous avons vécu jusqu'à ce jour.

Il faut inaugurer de nouvelles idées, modifier nos mœurs, édicter des lois qui soient en harmonie avec elles.

Les soi-disant républicains élus ne nous paraissent pas convaincus de cette nécessité d'un changement radical. La plupart d'entre eux croit que nos codes suffisent, qu'ils contiennent tout ce qui est nécessaire pour garantir les libertés, que, pour leur faire produire le bien qu'elles peuvent faire, il ne s'agit que d'éconduire du gouvernement les royalistes ; mais ils ne comprennent pas que, de nos jours, les bases sur lesquelles doivent reposer la politique sont entièrement changées, que l'économie politique a remplacé la politique et qu'il faut absolument trouver le moyen de donner satisfaction à tous les besoins nés des nouvelles idées.

Il y a deux forces qui sont actuellement en lutte : celle du capital, représentée par la classe de tous les privilégiés et monopoleurs, et celle du travail, représentée par tous les producteurs.

Tandis que les uns cherchent par tous leurs efforts à maintenir la société dans les traditions du passé, les autres cherchent à la pousser en avant en donnant au progrès une vigoureuse impulsion qui puisse la détacher complètement d'un passé qui ne peut durer qu'à la condition d'amener une ruine complète.

Thiers et l'Assemblée de Versailles représentent les premiers, la Commune représentait les seconds.

Tous les candidats élus et qui prétendent soutenir la politique de Thiers ne peuvent donc pas être comptés comme des représentants de la République quand ils se disent partisans de la stabilité d'une situation fautive, d'un statu quo impossible, et se classent eux-mêmes comme appartenant au parti rétrograde. Car en révolution, ne pas avancer c'est reculer.

Les ouvriers ne s'y trompent pas, eux : ils ne demandent pas le maintien de ce statu quo. Ils savent qu'aussi longtemps qu'on n'abordera pas résolument la solution des problèmes économiques, il ne saurait y avoir de République, quel que soit du reste le mot employé pour désigner la forme de gouvernement.

Pour que la République existe en fait, il faut que tout ce qui a été fondé par la monarchie pour défendre et soutenir la monarchie, disparaisse ; que toutes les lois qui ont réglé les rapports entre le travail et le capital, cessent d'exister. Que, bien loin de mettre le travail à la merci du capital, de faire du travailleur le serf du capitaliste, il faut, au contraire, que nos codes reconnaissent d'une façon absolue, le travail comme source unique de toute la richesse sociale, et le droit entier du travailleur de jouir des fruits de son

travail sans prélèvement ni dime au profit des capitalistes oisifs.

Ce sont ces principes que nous aurions voulu voir triompher aux dernières élections. Paris, qui les avait acclamés le 26 avril, les a affirmés de nouveau le 2 Juillet, et c'est dans cette réaffirmation que nous avons nos espérances pour l'avenir.

Paris, et toutes les grandes villes de France, sont pénétrées des mêmes idées. Même avec la république telle que veulent nous la bâcher les Thiers, les Dufaure et leurs adeptes, le pays tout entier ne tardera pas de les partager. La triste expérience que les populations rurales viennent de faire du gouvernement personnel, doit les pousser à modifier leurs vieilles théories. Quand il faudra verser les impôts que l'on va voter pour payer notre défaite, ils commenceront à comprendre que le peuple des villes a raison de demander des réformes et des économies dans les dépenses. Alors, cette indifférence que nous avons signalée fera place à une activité plus grande, à une vie politique nouvelle, qui, malgré toutes les tracasseries des monarchistes, saura se produire en une protestation imposante du pays tout entier.

Alors aussi disparaîtront à jamais tous ces intrigants politiques qui ne peuvent vivre que par la division des intérêts parmi les diverses classes de la société. La France, régénérée par la connaissance de ses droits et de ses vrais intérêts, reprendra conscience de ses devoirs et de sa mission civilisatrice qu'on voudrait lui faire abdiquer, renaitra plus forte et plus puissante que jamais. Reprenant sa marche en avant, elle redeviendra le flambeau de la civilisation, appelant tous les peuples à jouir des bienfaits de ses réformes.

Ne nous décourageons donc pas, le découragement est une lâcheté qui n'appartient qu'aux âmes faibles et pusillanimes. La proclamation de la Commune de Paris, dans les circonstances difficiles où se trouvait le pays, a prouvé d'une manière irrécusable que nos braves Parisiens étaient inaccessibles à la faiblesse. Leur défense héroïque a mérité les sympathies et l'admiration de tous ; il n'est pas un homme vraiment honnête qui ne soit prêt à suivre l'exemple qu'ils nous ont donné et à venger leur martyre.

Laissons donc le passé à nos adversaires, l'avenir est à nous.

ESPRIT DES COMMUNEUX PRISONNIERS

A VERSAILLES.

On nous communique la lettre suivante provenant d'un prisonnier de Versailles ; nous supprimons le nom de son auteur pour une raison que chacun comprendra.

"J'ai reçu ton mot, tant mieux si ton évasion a réussi. Tu es en sûreté, n'oublie pas tes engagements. Plus heureux que nous, tu as la liberté, tu peux défendre la cause pour laquelle nous avons combattu et tant souffert. Souviens-toi de tes devoirs, je sais que tu n'y failliras pas et nous comptons sur toi.

"Pour nous, placés dans une position différente, nous saurons en tirer parti comme nous pourrons, et quand viendra le jour où l'on nous donnera le simulacre d'un tribunal pour nous condamner, nous montrerons ce que valent des hommes convaincus et prêts à mourir pour un principe.

"Je ne sais si on redoute quelque scandale de notre part, on nous sépare, on nous isole les uns des autres quand on croit que nous pensons trop de la même manière, et on nous envoie des mouchards pour savoir notre pensée. Les pauvres diables doivent faire de tristes rapports à ceux qui les paient, car nos propos sont peu faits pour leur faire croire à notre respect.

"Tu dis que les journaux sont poursuivis, cela doit être ; Thiers ne peut se dégriser, et il faut qu'il donne à ses vieux ruraux les garanties qu'il a promises. Mais ils auront beau faire, ils n'étoufferont pas nos voix ; ils peuvent nous empêcher d'écrire, supprimer les journaux, rétablir le timbre et le cautionnement, empêcher les réunions, cela nous importe peu. D'ailleurs, nous sommes trop pauvres pour payer des rédacteurs, acheter des presses. Il nous faut sortir des vieilles routines et savoir nous procurer par de nouveaux moyens ce que la société nous refuse. Il faut nous habituer une bonne foi à faire toutes nos affaires nous-mêmes, nous venons d'en faire l'expérience et elle a complètement réussi. Les Parisiens savent que nous sommes de meilleurs administrateurs que ceux qui ont passé leur vie à apprendre l'administration, ou plutôt à vivre grassement de ce qu'on est convenu d'appeler administration, et ils regrettent la Commune qui leur donnait la garantie d'un gouverne-

ment libre, honnête et à bon marché. Cependant nous n'avions ni fonds secrets pour les mouchards, ni subsides pour les journaux toujours prêts à vendre leurs colonnes au plus offrant. Aussi, doivent-ils crier tous ces journalistes, qui, parce qu'ils savent aligner des phrases, se croient être des Turgot. Ils nous en veulent et nous en voudront toujours de ne les avoir pas crus sur parole, et ils ont déserté notre cause. Loin de nous en désoler, félicitons-nous d'une pareille aubaine et comptons exclusivement sur nous-mêmes.

"Pourquoi, du reste, aurions-nous des journaux que nous entretiendrions avec de grands sacrifices jusqu'au jour où, trouvant plus de bénéfice à nous trahir, ils ne manqueraient pas de se tourner contre nous et de nous accuser. Nous avons beaucoup mieux qu'eux ; nous avons à notre service toutes les colonnes de toutes les feuilles réactionnaires pour exprimer nos idées. Vienne le jour de notre procès, ce jour là nous aurons une tribune devant les conseils de guerre, et tous les journaux répandront à profusion nos principes dans le monde entier. Nous n'aurons jamais eu pareille chance et nous saurons en profiter. Ils auront beau faire, tant adroits soient-ils, ils ne parviendront jamais à imposer silence à 40,000 incriminés, qui ne se défendront pas, mais qui accuseront leurs ennemis les bandits qui ont assassiné le droit. Si les journaux français refusaient de publier nos accusations, et ils sont assez lâches pour cela, nous avons la garantie des journaux étrangers qui ont plus d'indépendance.

"C'est dans cet esprit que nous attendons le jour où nous pourrions saisir l'opinion publique dans le monde entier, de nos justes revendications au nom de la justice et du droit, de la liberté et de la solidarité."

Cette lettre prouve que nos amis les communeux ne sont pas abattus, et que, même sous les verrous, ils sont prêts à affirmer ouvertement leur foi politique et sociale. Mais tout ce qui se passe nous fait croire que les honnêtes ministres du gouvernement Thiers leur refuseront même cette occasion. Ils sont effrayés des débats, et nous voyons que les conseils de guerre sont encore ajournés. Qu'entend-on faire de toutes ces victimes de la force ?

Nous croyons Thiers et ses complices capables de toutes les infamies. Cependant, comment feront-ils pour étouffer la voix de plus de 40,000 prisonniers qui demandent des juges ? M. Dufaure est un homme qui a montré de grandes ressources en 1848, va-t-il recommencer les transportations en masse sans jugement ? Les fera-t-on disparaître par le poison ? Ce serait expéditif et empêcherait toute déclamation. Mais 40,000 ! le chiffre est par trop fort. On peut employer ce moyen pour quelques-uns, peut-être déjà l'a-t-on employé. Ah ! s'il n'y avait pas de journaux dans le monde ! quelle détestable invention que l'imprimerie ! Pauvre M. Dufaure, il nous semble le voir au milieu de toutes ces perplexités, et nous ne pouvons nous dispenser de le plaindre bien sincèrement.

WENDELI. PHILIPPS.

On sait que M. Wendell Philipps, Forateur le plus éminent, l'écrivain le plus consciencieux des Etats-Unis, a prêté le concours de son talent à la cause tant calomniée de la Commune.

Il vient de publier un article qui, nous l'espérons, n'est que le premier d'une série où l'illustre radical va développer les idées de droit politique et social qui ont été posées par la révolution du 18 Mars.

Dans ce premier article, il examine les causes qui ont amené cette révolution et l'avaient rendue nécessaire. Puis, répondant à ces prétendus conservateurs qui n'ont rien vu, dans ce grand mouvement, qu'une insurrection d'une population démagogique contre le gouvernement légal, il s'écrie :

"Thiers n'est qu'un usurpateur. La paix une fois conclue et ratifiée, l'Assemblée, qui n'avait été élue que pour cela, n'avait plus de raison d'être.

"Quant à la populace et aux démagogues, les preuves les plus évidentes démontrent que la population de Paris était unanime pour la Commune. Jamais la ville n'avait été plus tranquille, jamais plus d'ordre dans les rues, les transactions commerciales se faisaient comme d'habitude, et la Bourse elle-même, continuait ses opérations.

"Il y a encore d'autres preuves plus convaincantes. Si tous les votants de l'état du Massachusetts nommaient le même nom comme gouverneur, on admettrait comme preuve décisive que l'état tout entier le désire pour gouverneur. Eh bien, Paris a fourni à l'armée de la Commune plus de soldats que les deux partis du Massachusetts n'ont jamais fourni de votants aux jours d'élections."

Puis, passant aux reproches de pillage, il demande :

"Où ? Quand ? — Les chefs de la Commune qui ont été arrêtés sont pauvres. Ceux qui se sont échappés sont plus pauvres encore ! — S'ils ne se sont pas enrichis par le pillage, ont-ils détruit leur butin ?

"Prenons la maison de Thiers comme exemple. Tous ses papiers ont été transportés à l'Hôtel-de-Ville, ainsi que ses bronzes et objets d'art. — Où est le pillage ?

"Je repousse tous ces rapports à sensation écrits par des correspondants qui ne vivent que de mensonge.

"Mais les hostages ? — Rejetez-en la faute sur Thiers. Il avait donné l'exemple en refusant d'échanger les prisonniers, en fusillant les communeux, en fauchant indistinctement hommes, femmes, enfants à coups de canon !

"Ils ont brûlé les Tuileries, renversé la colonne Vendôme !

"Je ne répondrai pas comme excuse que les Prussiens ont brûlé la bibliothèque de Strasbourg, que Thiers a abattu l'Arc de Triomphe à coups de canon. Je ne dirai pas non plus que nos braves marins, ne pouvant sauver le Cumberland, l'ont glorieusement fait sauter. Je ne prétends pas, à cette distance des événements, juger ces patriotes qui ont si vaillamment défendu Paris et la Liberté. Ces faits, qui nous apparaissent comme un acte de désespoir, ont été pour eux, je n'en doute pas, un acte de justice et de sagesse politique dont nos enfants recueilleront les fruits. La Liberté vaut bien l'Art, et il n'y a pas de palais et de galeries qui puissent se mettre en parallèle."

Cet article remarquable, qui est un apothéose de la Commune, se termine ainsi :

"Les hommes qui étaient à la tête de la Commune étaient des plus éminents, des plus honnêtes, des plus nobles patriotes de France. Des hommes qui, non pas comme Thiers et ses assassins, n'avaient jamais courbé la tête devant Napoléon. Pendant de longues et cruelles années, ceux d'entre eux qui étaient riches, qui avaient une brillante position, avaient refusé de franchir le seuil de son palais ; ceux qui étaient pauvres, avaient préféré souffrir de la faim plutôt que d'accepter ses dons. Toutes ces vies honorables, passées à protester contre un despote cruel et sensuel, tandis que Thiers souriait sornoisement derrière ses lunettes, se sont enfin terminées dans un héroïque effort pour arracher la France à son horrible dégradation.

"BRUTUS se jetant sur son épée devenue inutile à la liberté ! HUMPDEN blessé, tristement penché sur le pommeau de sa selle, allant mourir loin du champ de la bataille perdue ! VANE SYDNEY, JOHN BROWN, du haut de leur échafaud, appellent à eux ces hommes, leurs derniers imitateurs, leur disant : Courage, frères, votre noble sang versé est une semence qui sera féconde ; la France, réhabilitée par vous, bénira vos mémoires, et le monde apprendra par vous qu'on peut encore espérer de nobles dévouements de la nature humaine."

Un Sabre au Général Urich.

PROTESTATION.

On nous adresse la protestation suivante :

Les sous-signés, résidents français à New-York, protestent comme patriotes et républicains.

1° Contre l'envoi d'une épée d'honneur à l'homme qui a livré Strasbourg aux Prussiens ;

2° Contre le caractère national de cet envoi qui est fait au nom des Français de New-York.

Il suffit de rappeler les faits :

Au mois d'octobre dernier, un meeting d'Associés fut convoqué dans Centre street ; dès l'ouverture de la séance, la question de l'envoi d'une épée d'honneur au général Urich fut posée et rencontra, pour des motifs plausibles, une violente opposition. Sur vingt-cinq personnes qui composaient le meeting, une quinzaine environ se retirèrent et le sabre fut voté par sept voix contre une.

Au moment où ceci se passait, il y avait, nous le reconnaissons, une raison patriotique assez légitime pour justifier ce vote aux yeux de ceux qui ne sont animés que par des sentiments purement chauvins. Mais ce général sans nom, ayant

rendu  
imme  
malgr  
de se  
ayant  
terese  
avoir

Na  
victor  
Lib  
la Fr  
qu'ils  
Fran  
oppos

person

L'im  
Urich  
lire.  
celui q  
Il y  
la par  
tout le  
commu  
qui pro  
et rend  
fendre.

Pour  
raux da  
vant un  
tances

Pour  
n'ont-ll  
et les r  
lement

Pour  
à l'enn  
leur pu

Pour  
avec l'e  
Une  
expliqu

Le t  
aussi,  
neur, a

à Stras  
Mexiq  
Maxim  
l'instru

ver son  
munition  
furent p  
prié à  
qui voi

sur la  
Don  
général  
Mexiq

Tout  
répond

Cep  
sabre d  
tous qu  
le droit

réduira  
Da t  
sonscri

Pou  
général  
de l'E  
faire s  
qu'ils a

sabre.  
servir

Pou  
plus d  
sabre e  
mes et

un aut  
Ces  
décem  
il usait

et la c  
en Fran  
veau e  
qui on

(soient  
Le c  
sabre à  
ce que

rendu ce boulevard de la France, malgré les immenses moyens de résistance dont il disposait, malgré la volonté inébranlable de ses habitants de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ayant livré *intacts* à l'ennemi *soldats, canons, forteresses, munitions, provisions et argent*, après avoir juré de mourir plutôt que de se rendre ;

Nous protestons de toute la force de nos convictions contre un acte pareil !

Libre aux admirateurs de ceux qui ont vendu la France, de faire toutes les manifestations qu'ils voudront, mais que l'on y associe tous les Français de New-York, c'est à quoi nous nous opposons de toute notre énergie.

(Suivent les signatures de 1,000 à 1,200 personnes.)

L'imprudente manifestation des amis du général Urich a amené la contre-manifestation qu'on vient de lire. C'est le pavé de l'ours tombant sur la tête de celui qu'il entend protéger.

Il y a évidemment un manque de convenance de la part de ces amis trop dévoués. Il nous semble que tout les engageait à s'abstenir. Il existe en France, comme dans tous les pays d'Europe, des lois militaires qui prononcent sur les cas où des généraux capitulent et rendent les places fortes qu'ils sont chargés de défendre. Pourquoi ces lois n'ont-elles pas été appliquées ?

Pourquoi le général Urich et tous les autres généraux dans le même cas, n'ont-ils pas été traduits devant un conseil de guerre pour expliquer les circonstances qui les ont forcés à se rendre ?

Pourquoi, si la défense était devenue impossible, n'ont-ils pas, avant la capitulation, détruit les armes et les munitions qu'ils ne pouvaient plus employer utilement à la défense de leurs places ?

Pourquoi, au lieu de les détruire, les ont-ils livrées à l'ennemi, leur donnant ainsi un appui en augmentant leur puissance pour des attaques ultérieures ?

Pourquoi ne pas expliquer ce reproche de complaisance avec l'ennemi ?

Une enquête devant une cour martiale, aurait pu expliquer tout cela, mais rien n'a été fait.

Le trop illustre Bazaine, à qui on ne manquera pas aussi, d'ici à quelque temps, de voter une épée d'honneur, a fait à Metz ce que le vaillant Urich avait fait à Strasbourg. Et cependant, lors de l'expédition du Mexique, quand il abandonna à ses propres ressources Maximilien, qui était non pas seulement un allié, mais l'instrument de Napoléon III, il pensa bien à conserver son matériel. Il ne laissa derrière lui ni armes, ni munitions ni argent. Les saunes qu'il ne put enlever furent enlevés, les poudre noyées et l'argent approprié à son profit, ne laissant absolument rien à celui qui voulait défendre la couronne qu'on lui avait mise sur la tête.

Deù vient que, lorsqu'il s'est agi des Prussiens, nos généraux n'ont pas fait ce qui avait été fait au Mexique ?

Tout le monde se pose ces questions et personne n'y répond d'une manière satisfaisante.

Cependant, si l'on envisage cette présentation d'un sabre d'honneur à un autre point de vue, nous admettons que les Français qui en ont eu l'idée, en avaient le droit, et que, lors même que leur chiffre de sept se réduirait à un seul, personne ne pourrait le contester.

Du reste, comment connaître la pensée intime des souscripteurs de ce sabre ?

Pour les uns, il se peut fort bien que, voyant un général rendre une place réputée l'une des plus fortes de l'Europe, bien approvisionnée de tout ce qui peut faire soutenir un long siège, il se soit dit, disons-le, qu'ils aient pensé que le général Urich n'avait pas de sabre. Que, dès lors, il lui en fût fait un, afin de lui servir si le même cas se reproduisait.

Pour d'autres, au contraire, et nous les croyons plus dans le vrai que les premiers, Urich avait un sabre et il l'a rendu aux Prussiens avec toutes les armes et munitions de Strasbourg. Et... en fait, donc, un autre.

Ces messieurs prévoient l'avenir, ils savent qu'au 2 décembre leur général avait un très grand sabre dont il usait très bien contre ceux qui défendaient le droit et la constitution. Or, les événements qui se passent en France sont de nature à leur faire espérer un nouveau coup d'état ; il est donc indispensable que ceux qui ont déjà fait leurs preuves et donné des gages, soient prêts pour toutes les éventualités.

Le choix de Mr. Gaillardet pour remettre ce fameux sabre à l'illustre général, nous confirme dans la croyance que c'est là le vrai motif qui a guidé les promoteurs

de la souscription.

Aussi, partisans du principe de la liberté absolue des opinions et des appréciations, nous croyons qu'ils ont usé d'un droit incontestable, et que les Français qui ont signé la protestation sont dans leur tort.

**La Liberté de la Presse.**

Dans la discussion qui vient d'avoir lieu sur le cautionnement des journaux, à l'Assemblée nationale, la droite accusait les ministres d'une tolérance coupable à l'égard des journaux républicains.

M. Dufaure ne pouvait accepter un pareil reproche, aussi sur une interruption de M. Savary qui avait crié : " Vous n'avez ordonné aucune poursuite ! " M. Dufaure, froissé de voir qu'on pouvait le croire un moment sympathique à la presse républicaine, s'est écrié avec un accent non déguisé de sainte indignation :

" Aucune poursuite !  
Le *Republicain* de Clermont a été poursuivi devant le jury et condamné ;

Le *Phare du Morbihan* a été poursuivi devant le jury et condamné, imprimeur et écrivain ;

L'*Union Démocratique* de Mantes a été poursuivie deux fois devant le jury et deux fois condamnée, imprimeur et écrivain ;

Le *Fraternité* de Marseille a été condamnée par un conseil de guerre ;

L'*Eclair* de St-Etienne a été condamné une première fois pour contrevention, par le tribunal correctionnel, une seconde fois pour délit, par le jury, imprimeur et écrivain ;

Le *Progrès* de Lyon a été poursuivi et condamné par le tribunal correctionnel ;

Le *Fédération* de Bordeaux a été condamnée par le jury ;

Le *Franc-Parleur* de Caen a été condamné par le jury, imprimeur et écrivain ;

Les *Droits de l'homme* de Montpellier ont été condamnés par le jury, imprimeur et écrivain ;

Voilà, messieurs, et je ne compte pas deux condamnations prononcées par le conseil de guerre d'Alger, les poursuites qui ont été dirigées contre la presse. "

Nous ne trouvons pas une plus grande citation du discours de M. Dufaure, le ministre républicain, de la République Thiers, mais connaissant son dévouement aux libertés du pays, nous pouvons le deviner aisément. Il nous semble en effet le voir se trémousser à la tribune et de sa voix nazillarde faire sa profession de foi à la droite qui l'accusait de faiblesse.

Moi, hésiter à poursuivre des journaux, surtout quand ils sont républicains ! Mon passé n'est-il pas une garantie de mes sentiments présents ? ai-je donc, pendant les vingt dernières années, tellement été oublié pour que j'en sois réduit à faire devant vous aujourd'hui le panegyrique de ma conduite ? n'ai-je pas assez donné de gages toute ma vie à la cause de l'ordre pour que vos accusations me mettent dans la nécessité de vous renouveler l'assurance de mon entier dévouement pour tout ce qui proscrit la liberté. Ah ! messieurs, le doute que vous manifestez en ce moment à mon égard est une insulte que je ressens bien vivement. J'espère que l'énumération que je viens de vous faire vous donnera une meilleure opinion de mes intentions qui ont toujours été et qui resteront toujours les mêmes ! J'ordonnerai une répression énergique de toute tentative qui serait faite par les journaux subversifs, de parler de droits et de devoirs, tant que je serai au ministère, d'accord avec l'illustre Chef du Pouvoir Exécutif avec lequel je suis en parfaite communion d'idées. Je ne tolérerai jamais qu'il soit dit, écrit ou imprimé quelque chose qui pourrait transformer cette République que nous avons fondée, et la pousser sur des écueils, ou, si l'on écoutait ces promoteurs de désordre, nos monopoles et nos privilèges ne manqueraient pas de se briser. Je vous le répète, messieurs, ayez confiance, nous veillons à notre honneur et au maintien de l'ordre ; nous ne négligerons pas nos devoirs, nous saurons profiter des leçons du passé et imitant l'illustre orateur homme d'état que nous voudrions voir régner parmi nous, et qui, sous le dernier empire, a exercé les difficiles fonctions que nous remplissons aujourd'hui, nous saurons toujours trouver pour nous aider, des préfets et des magistrats à poigne qui sauront maintenir l'ordre dont notre société a besoin, et grâce à votre concours et à votre patriotisme bien connu, nous conduirons le vaisseau de l'état au port tant désiré où la France pourra se reposer de ses fatigues et de tous ses désastres, et patati et patata, le robinet de l'éloquence est ouvert. Pendant deux heures Mr. Dufaure moi de l'Assemblée de toutes

ces fadaïses qui ont fait de M. M. Thiers et consorts, des hommes indispensables au bonheur de la France. Quand en serons-nous débarrassés ?

**LA COMMUNE**

Extrait du Bulletin mensuel du Club International de la

**NOUVELLE-ORLEANS**

Dans notre dernier numéro nous avons parlé d'un discours prononcé à la Nouvelle-Orléans, sur la Commune. Voici comment se termine ce discours que nous aurions voulu reproduire en entier si l'espace ne nous avait manqué.

Nous venons de voir comment est née la Commune de Paris, nous allons voir maintenant comment elle a vécu et comment elle est morte.

Aussitôt née, la Commune de Paris eut à soutenir un combat à mort contre toute la France réactionnaire ; absorbée par le soin de sa défense, elle eut à peine le temps de formuler les principes humanitaires qu'elle renfermait dans son sein.

Mais malgré les masses de soldats qui investissaient Paris et empêchaient ses proclamations d'arriver au dehors, malgré le bruit du canon et de la fusillade, l'éroulement des édifices et les cris des combattants qui couvraient sa parole, ses doctrines de réformes sociales, de respect des droits de chacun, de fraternité universelle, se sont répandues partout, ont été entendues de tous, et seront bientôt l'Evangile du monde entier.

Elle a été entendue de tous les travailleurs, cette sublime proclamation du 18 Mars, où elle a flétri l'exploitation de l'homme par l'homme et revendiqué les droits du travail au bien-être.

Mais écoutons-la parler elle-même :  
" Citoyens de Paris, nous voici revenus aux grands jours de sublime héroïsme et de vertu suprême. Le bonheur du pays, l'avenir du monde entier sont entre vos mains. C'est la bénédiction ou la malédiction des générations futures qui vous attendent.

Travailleurs, ne vous y trompez pas ; c'est la grande lutte, c'est le parasitisme et le travail, l'exploitation et la production qui sont aux prises.

Si vous êtes las de végéter dans l'ignorance et de éronpir dans la misère ; si vous voulez que vos enfants soient des hommes ayant le bénéfice de leur travail et non des sortes d'animaux dressés pour l'atelier et pour le combat, fécondant de leur sueur la fortune d'un exploiteur ou répandant leur sang pour un despote ;

Si vous ne voulez plus que vos filles, que vous ne pouvez élever et surveiller à votre gré, soient des instruments de plaisir aux bras de l'aristocratie d'argent ;

Si vous ne voulez pas que la misère et la débauche poussent l'homme à la police et la femme à la prostitution ;

Si vous voulez enfin le règne de la justice, travailleurs, soyez intelligents, debout ! et que vos fortes mains jettent sous vos talons l'immonde réaction.

Citoyens de Paris, commerçants et industriels, bouffiers, penseurs, vous tous enfin qui travaillez, et qui cherchez de bonne foi la solution des problèmes sociaux, le Comité Central vous adjure de marcher unis dans le progrès. Inspirez-vous des destinées de la patrie et de son génie universel.

Le Comité Central a conscience que l'héroïque population parisienne va s'immortaliser et régénérer le monde.

Tous les peuples qu'on divise pour mieux les opprimer, qu'on arme pour les faire s'entre-détruire, ont aussi entendu cet appel de la Commune de Paris à la République Universelle, à l'Union Fraternelle de tous les peuples, à l'abolition des armées et au règlement pacifique de leurs différends.

Cette horreur de la guerre, cette fraternité des peuples, elle l'a proclamée sous le canon des monarchistes de Versailles, sous le canon du despote Prussien, et elle l'a affirmée de la manière la plus puissante qu'un peuple ait jamais trouvée, en brisant la colonne Vendôme, ce monument saturé de sang humain et surmonté de la statue de l'ogre de Corso, cette colonne élevée à la glorification de la force brutale, à la haine et à l'esclavage des peuples.

En proclamant le principe de la Commune, les Républicains de Paris ont proclamé le respect des droits de la moindre fraction du pays, le respect même des droits de chaque individu.

Ils ont proclamé l'égalité et le moyen de donner satisfaction aux intérêts et aux sentiments de tous et non plus seulement au plus grand nombre.

La Commune de Paris a montré aux partis qui se croient tout permis parce qu'ils ont pour eux le plus grand nombre et les plus gros canons, qu'ils ne peuvent impunément violer les droits du faible, que si la majorité fait violence à la minorité, celle-ci a le droit et le devoir de se défendre, et que, parce que la première est sûre d'écraser la seconde, elle ne peut lui refuser le droit de belligerant. Voilà la leçon, la leçon terrible que les Communaux ont donnée au gouvernement de Versailles et à tous les despotes de la terre en s'ensevelissant sous les ruines de Paris, l'admiration et l'envie du monde, en immolant les otages qui répondaient du respect de leurs droits.

Qué ceux qui, après le combat, ont fait fusiller par centaines les prisonniers communaux, qui ont massacré sans pitié leurs femmes et leurs enfants, les accusent de cruauté et de barbarie, nous qui avons comment et pourquoi ils ont agi, nous disons qu'ils se sont justement et héroïquement conduits; et si la grandeur, la sainteté d'une cause peut se mesurer par le dévouement qu'elle inspire, jamais cause ne fut plus noble et plus salutaire que celle de la Commune de Paris.

Les ouvriers de Paris, soldats volontaires de la Commune, se sont battus comme des héros; ils ont montré à leurs adversaires, ces sauteurs de profession, les rendus de Metz et de Sedan, qu'ils ne se rendaient pas, eux, mais qu'ils mouraient plutôt que de se rendre.

La Commune de Paris a succombé sous l'isolement. Elle a succombé faute d'être secourue par ses sœurs, faute de s'être concertée avec elles avant l'action.

Mais elle n'a pas combattu inutilement, elle n'est pas morte pour toujours. En l'écrasant, on n'a pas tué l'idée qui l'a fait se lever et qui anime toutes les villes, on n'a pas détruit les aspirations de ses travailleurs, qui sont les aspirations des travailleurs du monde entier. Les défenseurs du Socialisme et de la Commune sont tombés par milliers en combattant; des milliers ont été lâchement fusillés après le combat; des milliers sont encore tous les jours assassinés juridiquement par des commissions politiques et militaires. Ils sont poursuivis, traqués, abattus partout comme des bêtes fauves. Les gouvernements s'entendent pour les prendre et les livrer. En violation du droit des gens, on leur refuse même l'asile chez les peuples voisins.

Mais malgré tous ces massacres, toutes ces infamies on ne les anihilerait pas; car ils ont pour adhérents tous les malheureux et leur nombre est légion de légions; le sang des victimes, comme celui des anciens martyrs ne sera que les surexciter et vivement plus fortement le lien fraternel qui les unit.

Où, entendez-vous bien oppresseurs et exploités des peuples, unissez-vous pour prévenir et réprimer toute insurrection, les peuples, à votre exemple, vont s'entendre pour vous combattre et vous détruire. Soyez féroces, tyrans, massacrez femmes et enfants, fusillez, déportez en masse, violez toutes les lois de l'humanité, mais ne vous plaignez pas des justes représailles de l'exécution des Clément Thomas, des Leconte et des Gallifet. Si vous êtes barbares, les malheureux révoltés seront terribles à leur tour un jour de la justice. Et ce jour est proche.

En 1830, l'idée socialiste comptait à peine quelques adeptes, objet de curiosité et de mépris.

En 1848, elle avait fait assez de prosélytes pour lutter trois jours dans Paris contre toutes les forces de la France.

En 1871, les Républicains socialistes ont tenu trois mois la première ville de l'Europe. Pas besoin n'est d'être prophète pour prédire qu'avant vingt ans ils tiendront le monde, et cette fois pour toujours car il n'y aura plus d'oppressants.

Alors Thomassin heureuse et reconnaissante, élèvera des autels à tous ces héros, ces martyrs qui viennent de combattre et de mourir pour son salut et sa régénération.

Association Internationale des Travailleurs.

La Section française, No 2 de l'Internationale, a fait appeler, dans sa dernière séance, un de ses membres, le citoyen Osborn Ward, pour donner des explications sur des articles signés par lui et insérés dans divers journaux.

Après avoir entendu les explications du signataire, la Section No. 2, considérant que le cit. O. Ward s'est servi de l'autorisation que la Section lui a donnée de la représenter, pour énoncer ses opinions personnelles comme étant celles de l'Internationale, a voté la résolution suivante:

La Section française, No 2 de l'Internationale,

Vu les articles signés Osborn Ward, donnant des renseignements sur l'Internationale, et spécialement un article inséré dans le *Workingmen's Advocate* du 8 Juillet, imprimé à Chicago, article dans lequel le signataire attaque les révolutionnaires parisiens et déclare que l'Internationale répudie tous leurs actes,

Déclare :

Que l'esprit dans lequel cet article est rédigé est en désaccord complet avec le dernier manifeste du Conseil Général de Londres sur la Révolution du 18 Mars, et est entièrement contraire aux sentiments de la Section.

MR. WASHBURN.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons du Conseil Général de l'Association Internationale des Travailleurs, à Londres, la dénonciation de la conduite de Mr. Washburn, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Il paraît que Mr. Washburn a joué, dans les derniers événements de la capitale, un double rôle indigne du représentant d'une grande république, et qui mérite la réprobation de tous.

Comme il est trop tard pour que nous en fassions aujourd'hui la publication, nous la remettons à notre prochain numéro.

FAITS DIVERS.

La cour de Cassation a trouvé que M. Devienne, son premier président, était un homme parfaitement honorable; que sa conduite, dans les transactions amoureuses de Napoléon III avec Marguerite Bellanger, a été des plus irréprochables et en tous points conforme aux traditions du bon vieux temps.

Ce qui nous surprend, c'est l'extrême réserve de la première magistrature du pays. Messieurs les membres de la cour de Cassation sont des hommes érudits et ils savent que servir d'intermédiaire entre une tête couronnée et une prostituée, ne peut qu'ajouter un lustre nouveau à l'hermine immaculée du magistrat.

L'histoire est là qui nous apprend combien les Maintenon, les Pompadour, les Du Barry ont créé de nobles personnages. C'est pour cela qu'un lieu de se borner à déclarer modestement l'innocence de M. Devienne, ces messieurs auraient dû lui voter des remerciements pour avoir honoré la magistrature.

Les arrestations continuent toujours à Paris. Mr. Dufaure ne veut pas faire grâce à un seul communiqué, il lui faut chaque jour un minimum de prisonniers, et tous les moyens sont bons pour y arriver.

Il y avait dans le quartier St. Martin, un homme qui avait été dénoncé comme un socialiste dangereux; sa femme ne valait guère mieux que lui. Immédiatement, ordre d'arrêter cet homme. Il avait disparu. On arrête la femme comme pétroleuse et on lui donne avis qu'elle sera transportée à la Nouvelle Calédonie si elle ne donne pas l'adresse de son mari. La femme résiste à ces menaces, on la garde en prison, malade et prête d'accoucher. Son état, qui aurait dû la sauvegarder des traitements qu'on lui fait subir, est au contraire mis à profit par les magistrats. "défenseurs de la famille" pour la forcer à dénoncer le père de l'enfant qu'elle va mettre au monde. Malgré tout, cette femme résiste. Elle accouche en prison où on lui refuse le médecin qui l'avait assistée déjà trois fois dans ses grossesses précédentes. L'enfant meurt. La mère est à la dernière extrémité. On la porte alors à l'hôpital, où les médecins, après quelques jours, cédant à ses instances, la renvoient se faire soigner chez elle. Mais il était trop tard. La malheureuse meurt à son tour en maudissant ses bourreaux.

Le jour des funérailles arrive, le corps est accompagné à sa dernière demeure par quelques amis. Au milieu d'eux se trouvent des gens inconnus à qui l'on sait gré de ce témoignage mort de sympathie. Le

corps placé dans la fosse, on se disposait à les remercier, quand ils viennent empocher le mari qui était venu faire ses derniers adieux à sa femme et l'accompagner à sa dernière demeure.

Probablement il est en ce moment sur les pontons, appelant la vengeance sur ces infâmes qui ont toujours à la bouche les mots de clémence, de justice, de famille, et qui se jouent des plus purs et des plus nobles sentiments.

Les trois enfants en bas âge ont été recueillis par des voisins.

Des journaux ayant annoncé que les listes électorales avaient été révisées et qu'on avait opéré des radiations se montant au chiffre de 100,000, les journaux de l'ordre expliquent ainsi le fait.

"Ce n'est pas une radiation qui a été opérée, mais bien un contrôle effectué de la manière suivante.

"On s'est présenté, dans chaque arrondissement, au domicile des électeurs qui ont voté au 26 mars pour la Commune, ne les ayant plus trouvés à leur domicile, on les a rayés des listes électorales. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'on a rayé, dans le 15ème arrondissement, 5,000 électeurs sur 19,000 inscrits."

Pourrait-on nous dire la cause de la disparition de ces 100,000 électeurs ?

Sont-ils tués ? Sont-ils emprisonnés ?

L'un et l'autre sans doute, mais dans quelle proportion ?

Le journal *La Patrie*, qu'on ne peut pas considérer comme un journal communiqué, donne les renseignements suivants :

"Indépendamment des insurgés établis sur les pontons de Cherbourg, de Brest, de Toulon, etc., devenus insuffisants, on vient d'installer sur l'île Madame, quatre cents individus récemment arrêtés à Paris, et un nombre à peu près égal, au fort Bayard.

"L'île Madame est située à l'embouchure de la Charente, elle possède un fort chargé de défendre la rivière.

"A six kilomètres environ de l'île Madame est l'île d'Aix, protégée par le fort Bayard, deux navires mouillés sur rade et sous le canon du fort, l'*Orne* et la *Pandore*, servent aussi de prison à un assez grand nombre d'insurgés."

Il y a quelques jours, deux des prisonniers détenus sur *La ville de Nantes*, dans la rade de Cherbourg, se trouvant sur le pont, dépassèrent, dit-on, la ligne qui sert de limite à l'espace qui est affecté à leur promenade; on leur tira dessus, et ils furent atteints mortellement par les balles des factionnaires chargés de maintenir une stricte observation des ordres du lord.

REUNIONS

UNION REPUBLICAINE.

La première section se réunit le second et le quatrième mercredi de chaque mois.

La deuxième section se réunira provisoirement chez le citoyen P. Bachy, No 355 4ème Avenue, le premier et le troisième mercredi de chaque mois. A huit heures du soir.

Le Comité chargé de la publication du *Bulletin* se réunit dans ses bureaux, 125 Westster street, en tout ce qui concerne la rédaction et la publication du *Bulletin* de l'Union de Langue Française doit être adressé.

Les réunions de la Section de Staten-Island, 3ème de New-York, ont lieu le troisième dimanche de chaque mois, à neuf heures du soir, au domicile du citoyen Zhang, au coin des rues Water et Wright, près le Park et Stapleton.

ASSOCIATION INTERNATIONALE

La Section française, No 2 de l'Internationale, se réunit les 1er, 3ème, 4ème et 5ème dimanches de chaque mois, à 9 heures du matin, au No. 100, Prince street.

La Section française, No. 10 de l'Internationale, se réunit deux fois par mois le 1er mardi à 6 heures du soir, et le 3ème dimanche à 9 heures du matin, au No. 650, 3ème Avenue, entre la 41e et la 42e rue.